

29 juin 2022

Après avoir voulu détruire 2000 emplois dans le cadre du PSE de 2022, SFR se rend compte qu'il reste environ 180 salariés qui ont décidé de rester. Les plans initiaux sont légèrement modifiés, et cela ne semble pas suffisant.

Convoqué à un Entretien Préalable à Licenciement après avoir alerté être en souffrance.

Au sein de la Relation Client Technique de Bordeaux, un salarié (15 ans d'ancienneté) a alerté la direction de l'état de souffrance dans lequel il se trouvait suite à de nombreux faits qu'il subissait depuis plusieurs années. La seule solution proposée par la direction a été une médiation avec son manager. Après 5 mois d'attente, il devra relancer la direction pour une mise en place finale au bout de 9 mois ! Cette médiation restera sans suites de la part de la direction dès le 1er rendez-vous !

Aussi, pour sortir de cette situation, le collègue a vainement mis son poste en substitution (tout comme 2 autres membres de cette équipe dans le PDV 2021), tenté des mobilités internes, une rupture conventionnelle, tout lui sera systématiquement refusé. Les choix de la direction l'ont donc laissé prisonnier de cette situation de trop nombreux mois, laissant en souffrance les parties. **La direction lui proposera même à mots couverts d'envisager la démission !**

Pire, la direction a diligenté une enquête au sein de son équipe sans jamais accepter qu'un représentant du personnel ne soit intégré dans la commission d'enquête et ce, malgré de nombreuses relances de la part des élus du site.

Cette enquête, que la direction a donc menée elle seule, aboutit à la conclusion que ce salarié serait en « opposition » avec son manager **tout en faisant abstraction des tensions entre ce manager et d'autres membres de son équipe.**

Lors de la restitution de cette enquête, la direction n'a pas été en mesure, d'identifier les raisons pour lesquelles ce salarié pourrait être en « opposition » avec son manager (l'a-t-elle au moins cherché ?).

Malgré les témoignages d'au moins 4 collègues (1/3 des témoignages et **la moitié de l'équipe**) qui font état de différences de traitement que subit le salarié en question (entre autres), ce dernier se retrouve convoqué à un **Entretien Préalable à Licenciement ce 5 juillet 2022 !**

Nous ne nions la souffrance d'aucune des parties, ni l'impact de cette situation sur leur santé. Mais pour SUD, cette enquête ressemble plus à une enquête à charge pour se débarrasser d'un salarié que d'une enquête loyale, mise en œuvre pour comprendre comment on en est arrivé là et trouver une porte de sortie honorable.

Ces derniers mois, sur Bordeaux et sa région, ce sont déjà 3 collègues de longue date qui ont été licenciés dans le plus grand silence !

Stop au massacre, et soyons Solidaires. Ce 5 juillet, que l'on ait une réunion, une mise en prod', un point Teams ou autre, retrouvons-nous à 10H30 devant l'entrée du bâtiment de Bordeaux pour soutenir notre collègue durant 1h.

Pour les situations de télétravail, informez nous par mail avoir débrayé : sudsfr@sudptt.fr

Il n'est pas ici question de prendre parti pour qui que ce soit, mais de mettre la direction face à ses responsabilités !

Sud PTT

Fédération des activités postales
et de télécommunications

Mail : sudsfr@sudptt.fr

Contact : <http://bit.ly/sudsfr>

Yann Raffaud : 06 46 48 54 80

Emile Alabassi : 06 01 88 16 34

Frédéric Vanden-Bil: 06 27 30 18 44

